

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) a tenu, par visio-conférence, sa troisième réunion ordinaire de l'année, le 30 septembre 2020, sous la présidence de Monsieur ABBAS MAHAMAT TOLLI, Gouverneur de la BEAC, son Président statutaire.

Au cours de cette séance, le CPM a pris connaissance des perspectives macroéconomiques mondiale et sous-régionale actualisées et a décidé de l'orientation de la politique monétaire.

Au plan international, les perspectives économiques demeurent incertaines en raison de la pandémie de COVID-19. En septembre 2020, le FMI a révisé sa prévision de croissance mondiale à -4,7% contre -4,9% en juin et confirmé la perspective de croissance 2021 à 5,3%.

Au niveau de la sous-région, la levée progressive des mesures de confinement et le redressement des cours du pétrole ont contribué à la reprise dans la quasi-totalité des branches d'activités au cours du troisième trimestre 2020, en dehors des services marchands notamment les hôtels, les transports et le divertissement, qui pâtissent encore des restrictions de divers ordres. En conséquence, bien que devant rester en récession en 2020, les pays de la Sous-région souffriraient moins que prévu des conséquences de la pandémie de COVID-19.

En effet, les perspectives économiques pour 2020 se caractérisent par un recul du PIB réel de 3,1 %, contre - 5,9 % projeté en juin dernier, une hausse du taux d'inflation en moyenne annuelle à 2,6 %, une dégradation moins prononcée des comptes macroéconomiques à travers des déficits budgétaire (base engagements hors dons) et extérieur respectivement à 2,6 % du PIB et 4,7 % du PIB (contre respectivement 4,5 % et 7,3 % du PIB projetés en juin 2020) et une remontée des réserves de change au-dessus du seuil de 3 mois d'importations des biens et services. Le taux de couverture extérieure de la monnaie remonterait à 69,9 %, contre 67,1 % un an plus tôt.

Malgré ces perspectives relativement encourageantes, la consolidation de la position extérieure de la BEAC serait encore fragile en 2020, au regard des grandes incertitudes qui entourent les prévisions économiques de la sous-région. Dans ces conditions, et afin de limiter les effets néfastes de la crise de COVID-19 sur les économies de la sous-région, la Banque Centrale maintient inchangée l'orientation accommodante de sa politique monétaire en reconduisant les conditions d'intervention, comme ci-après :

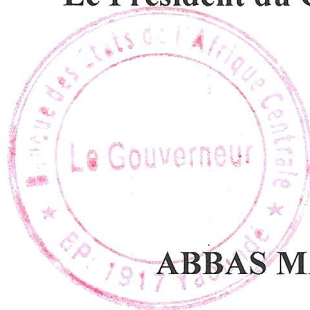


- ✓ Taux d'Intérêt des Appels d'Offres à 3,25 % ;
- ✓ Taux de la facilité de prêt marginal à 5,00 % ;
- ✓ Taux de la facilité de dépôt à 0,00 % ;
- ✓ coefficients des réserves obligatoires à 7,00 % sur les exigibilités à vue et 4,50 % sur les exigibilités à terme.

Le Comité de Politique Monétaire a par ailleurs révisé la convention d'adhésion au marché monétaire et son annexe portant sur la pension-livrée verticale, ainsi que le dispositif de gestion des réserves obligatoires dans la CEMAC, en alignant le calendrier de constitution desdites réserves sur celui des principales opérations hebdomadaires de la BEAC.

Fait à Yaoundé, le 30 septembre 2020

Le Président du Comité de Politique Monétaire,



ABBAS MAHAMAT TOLLI